

VOS TARIFS 2025 AU QUOTIDIEN



PARTICULIERS

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Conditions tarifaires exhaustives en vigueur au 1^{er} janvier 2025
Tarifs en € TTC

Mise à jour au 1er avril 2025 - Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant :



Sommaire

I - Extrait standard des tarifs	PAGE 4
II - Ouverture, fonctionnement et suivi de compte	PAGE 5
1. Ouverture, transformation, clôture	
2. Relevés de compte	
3. Tenue de compte	
4. Services en agence	
5. Le change	
III - Banque à distance	PAGE 6
1. Abonnement accès en ligne	
2. Applications mobiles	
3. Alertes (sms ou e-mail)	
IV - Moyens et opérations de paiement	PAGE 6
1. Cartes bancaires	
a) Cotisations annuelles	
b) Services liés aux cartes	
c) Opérations par carte	
2. Virements Internes CA Sud Rhône-Alpes et SEPA Instantané / Immédiat / Permanent	
3. Prélèvements	
4. Chèques	
V - Offres groupées de services	PAGE 9
1. Offre Prestige	
2. Offre Premium	
3. Offre Premium Jeunes (offre réservée aux 18-30 ans inclus)	
4. Offre Essentiel	
5. Offre Essentiel Jeunes (offre réservée aux 18-30 ans inclus)	
6. Offre EKO	
7. Offre Globe Trotter	
8. Le Compte À Composer Particuliers	
9. Les composantes à l'unité du compte à composer	
10. Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé	
11. Le Compte Service Particuliers	
12. La gestion de patrimoine	
VI - Irrégularités et incidents	PAGE 17
1. Commission d'intervention	
2. Opérations particulières	
3. Incidents de paiements	
VII - Découvert et crédits	PAGE 18
1. Cautions	
2. Découvert	
3. Crédits à la consommation	
4. Crédits immobiliers	

VIII - Épargne et placements financiers	PAGE 19
1. Épargne bancaire et disponible	
2. Placements financiers	
3. Oppositions	
4. Courtage agence / siège	
5. Courtage plateforme téléphonique	
6. Courtage Internet	
7. Transfert d'épargne vers un autre établissement	
8. Divers titres et bourses	
9. Négociations sur l'or	
IX - Mes bons plans Jeunes	PAGE 21
1. Mes offres du quotidien et mon épargne	
2. Prêt Jeunes	
X - Opérations à l'étranger	PAGE 22
1. Paiements à destination de l'étranger	
2. Paiements en provenance de l'étranger	
3. Cautions et garanties	
4. Comptes à vue en devises	
5. Couverture du risque de change	
6. Opérations diverses	
XI - Assurances et prévoyance	PAGE 23
1. Assurances pour moi et mes proches	
2. Assurances pour mes biens (IARD)	
3. Assurances pour me protéger au quotidien	
4. Assurances De la banque au quotidien	
XII - Succession	PAGE 23
XIII - Autres Services	PAGE 24
1. Protection des particuliers	
2. Magazines	
XIV - Résoudre un litige	PAGE 25
Contactez-nous	PAGE 26

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants. **Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet sur www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/particulier.html et sur l'application Ma Banque.**

➤ Nos tarifs sont exprimés en euros et Toutes Taxes Comprises (TCC).

➤ Document non publicitaire, mis à la disposition du public, en application de l'article R 312-1 du code monétaire et financier.

➤ La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

▲ Services bancaires de base.

CONDITIONS GENERALES DE BANQUE APPLICABLES AUX PARTICULIERS

A COMPTER DU 1er JANVIER 2025

Ces conditions sont appliquées en euros, taxes incluses lorsque ces dernières sont dues.

DATES DE VALEUR SUR COMPTE-CHEQUES

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'applique pas de date de valeur sur les comptes chèques pour le calcul des intérêts débiteurs*, sauf pour les cas suivants :

- Les remises de chèques effectuées hors Convention Compte Service et Compte à Composer, une date de valeur à J+1 jour ouvré est appliquée,
- les opérations spécifiques, merci de nous consulter.

(*) Intérêts débiteurs

Le taux des intérêts débiteurs appliqué par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, pour les découverts en compte non formalisés ou non convenus, est le taux d'usure en vigueur moins 0,05 point, (taux mis à jour trimestriellement).

Le taux des intérêts débiteurs est mentionné dans le relevé de compte et il est affiché dans chaque agence.

PARTICULIERS

I - Extrait standard des tarifs*

Liste des services	Tarifs
■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	Accès libre GRATUIT
■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) + virements entre mes comptes détenus au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	Forfait (virements externes) GRATUIT
■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS - Alerte Découvert	GRATUIT
■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) MasterCard ou Visa	49,05 € / AN soit 4,09 € / MOIS
■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	19,05 € / AN soit 1,59 € / MOIS
■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique ¹ d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,05 € / RETRAIT (Franchise de 3 retraits / mois ou gratuité selon le type de carte)
■ Virement (cas d'un virement SEPA ² occasionnel)	Agence : 4,55 € / VIREMENT Internet : GRATUIT
■ Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) ²	GRATUIT
■ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) ²	GRATUIT
■ Commission d'intervention	8,00 € / OPERATION (plafond de 80 € / mois)
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE Plus	2,00 € / MOIS 24,00 € / AN
Sécuricompte Plus Premium	4,20 € / MOIS 50,40 € / AN
■ Tenue de compte : sont exonérés les clients : fidèles, en situation de fragilité financière et détenteurs du module Budget Protégé, jeunes (jusqu'à 25 ans révolus), détenteurs d'un compte à composer ou compte service ou d'une offre Ma Banque au Quotidien (Prestige, Premium, Premium Jeunes, Essentiel, Essentiel Jeunes, EKO BY CA ou Globe Trotter).	3,87 € / TRIMESTRE soit 15,48 € / AN

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

¹ Distributeur Automatique de Billets

² SEPA : Single Euro Payments Area. Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

II - Ouverture, fonctionnement et suivi de compte

II.1 - Ouverture, transformation, clôture

■ Ouverture de compte facilitée par le mandat de mobilité ▲ ●	GRATUIT
Services bancaires de base : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier, mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT
■ Mise en place et gestion des procurations	GRATUIT
■ Clôture de compte de dépôt (à l'initiative du titulaire - hors compte inactif ou irrégulier) ▲	GRATUIT
■ Désolidarisation de compte joint	GRATUIT
■ Transfert de produit d'épargne vers une autre banque	155,25 €
■ Transfert de compte dans une autre agence du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	GRATUIT
■ Transfert de compte dans une autre Caisse régionale du Crédit Agricole	GRATUIT
■ Ouverture et clôture de compte campagne électorale	175,00 €

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : 1. l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, 2. un changement d'adresse par an, 3. la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, 4. la domiciliation de virements bancaires, 5. la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, 6. l'encaissement de chèques et de virements bancaires, 7. les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, 8. des moyens de consultation à distance du solde du compte, 9. les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, 10. une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, 11. deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, 12. la réalisation des opérations de caisse.

II.2 - Relevés de compte

■ Relevés de compte "e-Documents" ▪ Périodicité mensuelle ▲ ●, bimensuelle, décadaire et journalière	GRATUIT
■ Relevés de compte "Papier" ▪ Périodicité mensuelle ▲ ●	GRATUIT
▪ Périodicité bi-mensuelle	3,05 €
▪ Périodicité décadaire	4,90 €
▪ Périodicité journalière	27,05 €
■ Relevés de compte "Bis et Ter" ▪ Périodicité mensuelle	2,10 €
▪ Périodicité bi-mensuelle	3,05 €
▪ Périodicité décadaire	4,90 €
▪ Périodicité journalière	27,05 €
■ Option regroupement relevés : envoi distinct par compte et par titulaire (Choix 5 de la convention de communication)	3,90 €
■ Relevé Service Plus 1 : facture/mois (1 relevé par compte et 1 enveloppe par personne)	GRATUIT
■ Relevé Service Plus 2 : facture/mois (1 relevé et 1 enveloppe par compte)	GRATUIT

II.3 - Tenue de compte

■ Tenue de compte ▲ ● :	3,87 € / TRIMESTRE soit 15,48 € / AN
■ Frais de gestion de compte en inactivité ▲ ● (frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte) ³	30,00 € / AN
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire ▲ ●	GRATUIT
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	GRATUIT

³ Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés (ce plafonds s'applique hors location de coffres et primes d'assurances) annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

II.4 - Services en agence

■ Versement d'espèces en agence ▲ ●	GRATUIT
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲ ● Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait au distributeur automatique de la banque)	
▪ avec la carte Libre Service Bancaire Sud Rhône Alpes ⁴	GRATUIT
▪ avec la Carte Minute (gratuit si majeur protégé)	20 % du montant du retrait dans la limite de 5,25 € MAXI GRATUIT au-delà de 1000 €
▪ Mise à disposition d'espèces dans une autre caisse régionale Crédit Agricole (gratuit si client de l'Agence Directe)	28,00 €

Le Code monétaire et financier (prévoit les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement des activités terroristes, et les loteries, jeux et paris prohibés) oblige les établissements bancaires de procéder à un examen particulier des mouvements financiers (notamment versements et retraits d'espèces) réalisés sur les comptes de nos clients.

- Limite de retrait sans contrôle systématique de la destination des fonds : 5 000 € / 30 jours glissants
- Limite de versement d'espèces sans contrôle systématique de l'origine des fonds : 5 000 € / 3 mois glissants

■ Recherche de documents		
▪ Réédition Relevé		9 € / RELEVÉ
▪ Recherche de justificatif sur paiement de carte bancaire		16,55 €
▪ Réédition d'un double d'opération en agence		à partir de 3,35 €
▪ Frais de recherche virement - prélèvement - effet		14,50 €
▪ Recherche complexe (dont héritier - ayant droit)		NOUS CONSULTER
■ Frais de demande d'attestation		15,60 €
■ Frais de gestion annuelle NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)		45,30 €
■ Enregistrement NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)		22,95 €
■ Lettre accréditive		18,50 €
■ Mise en place pension alimentaire		100,00 €
■ Frais de location de Coffre-fort		
▪ Petit Coffre-fort		
	Niveau d'assurance 1	85,20 € / AN
	Niveau d'assurance 2	109,20 € / AN
	Niveau d'assurance 3	167,65 € / AN
▪ Coffre-fort Moyen		
	Niveau d'assurance 1	99,35 € / AN
	Niveau d'assurance 2	122,95 € / AN
	Niveau d'assurance 3	211,20 € / AN
▪ Grand Coffre-fort		
	Niveau d'assurance 1	170,15 € / AN
	Niveau d'assurance 2	198,00 € / AN
	Niveau d'assurance 3	343,20 € / AN
■ Ouverture de coffre par effraction : re-facturation au coût de l'intervention		Récupération des frais

⁴ Carte de retrait gratuite réservée aux personnes physiques majeures.

II.5 - Le change

■ Opération de change : billets de banque étrangers

		Crédit Agricole en ligne
	Achat	5,55 €
	Commission de change Achat	3,10 %
		En agence
	Achat ou Vente	6,75 €
	Commission de change Achat	3,35 %
	Commission de change Vente	3,85 %

Le cours de change est sur le site www.Loomis-fxgs.fr : <https://www.loomis-fxgs.fr/fr/devises/cotation-billets/>

III - Banque à distance

III.1 - Abonnement accès en ligne

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

■ [Le site Internet](http://www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/particulier.html) www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/particulier.html

■ Service de banque à distance par Internet Accès Libre <i>service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique</i>		GRATUIT
■ Service de banque à distance par Internet Forfait ▲ <i>Services inclus dans Accès Libre + virements externes SEPA</i>		GRATUIT
■ Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne Forfait Plus		GRATUIT

III.2 - Applications mobiles

■ Mes applications mobiles



MA BANQUE



PAIEMENT MOBILE

WERO

GRATUIT

III.3 - Alertes (sms ou e-mail)

■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte

▪ Alerte découvert : solde débiteur et rejet d'opérations	par SMS	GRATUIT
▪ Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	par E-MAIL	GRATUIT
	par SMS	GRATUIT
▪ Alertes non essentielles (exemples mini-relevé à jour fixe, temps réel de gestion...)	par E-MAIL	GRATUIT
	par SMS	0,30 € par sms

IV - Moyens et opérations de paiement

■ Commission de change (s'ajoute à toute opération en devises)		0,07%
	Mini	20,05 €
	Maxi	123,70 €
IV.1 - Cartes bancaires		
a) Cotisation carte		
Cartes de retrait		
■ Carte Libre Service Bancaire Sud Rhône Alpes		GRATUIT
■ Carte Mozaïc de retrait (Cirrus)		GRATUIT
Cartes de paiement à autorisation systématique		
■ Autre carte majeur protégé		20,60 €
■ L'Autre Carte (gratuite si CAC Module Budget Protégé) ▲ ●		19,05 €
■ Carte Mozaïc Black à contrôle de solde		12,00 €
■ Carte MASTERCARD EKO (hors offre EKO)		39,35 €
■ MASTERCARD avec autorisation systématique		41,95 €
Cartes de paiement internationale à débit immédiat ⁶		
■ MASTERCARD GLOBE TROTTER (hors offre Globe Trotter)		49,05 €
■ MASTERCARD ou VISA		49,05 €
■ MASTERCARD GOLD ou VISA PREMIER		135,90 €
■ CARTWIN MASTERCARD ou CARTWIN VISA		50,15 €
■ MASTERCARD GOLD CARTWIN ou CARTWIN VISA PREMIER		135,90 €
Cartes de paiement internationale à débit différé ⁶		
■ MASTERCARD ou VISA		49,05 €
■ MASTERCARD GOLD ou VISA PREMIER		135,90 €
■ CARTWIN MASTERCARD ou CARTWIN VISA		50,15 €
■ MASTERCARD GOLD CARTWIN ou CARTWIN VISA PREMIER		135,90 €
■ MASTERCARD WORLD ELITE ou VISA INFINITE		345,00 €
Cartes en arrêt de commercialisation		
■ Carte Libre Service Bancaire CAM et Service réduit		32,85 €
■ Carte Mozaïc AS Dual		12,00 €
■ Carte Mozaïc Dual Noire		12,00 €
⁶ Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé portent la mention « Crédit », les cartes avec paiement par crédit renouvelable portent la mention « Carte de crédit ». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention « Débit ».		
b) Services liés aux cartes		
■ Opposition sur carte		GRATUIT
■ Réédition de code secret par envoi postal (gratuit si module Compte Sécurisé, Compte Sécurisé Premium ou offre Eko)		13,50 €
■ Réédition de code secret par SMS (gratuit si module Compte Sécurisé, Compte Sécurisé Premium ou offre Eko)		6,20 €
■ Commande urgente carte (gratuit si module Compte Sécurisé ou Compte Sécurisé Premium)		16,50 €
■ Envoi sécurisé de cartes (gratuit si client de l'Agence Directe ou offre Eko)		19,50 €
■ Envoi carte remplacée suite défectuosité si pli simple (gratuit si client de l'Agence Directe)		7,75 €
■ Cotisation Carte Virtuelle temporaire (carte de dépannage dématérialisée)		GRATUIT
■ Plafond provisoire		11,75 €
c) Opérations par carte		
■ Paiements par carte		
▪ En euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n°924/2009		GRATUIT
▪ Autres paiements par carte + Frais proportionnels au montant du paiement	0,42 € + 2,60% du montant	
▪ Détenteurs de carte bancaire Mozaïc, Mastercard World Elite ou Visa Infinite		GRATUIT
▪ Paiements tous pays avec une carte de paiement : Mozaïc ou Mozaïc avec contrôle de solde		GRATUIT
■ Retraits par carte		
▪ Au DAB Crédit Agricole		GRATUIT
▪ Au DAB en euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE		1,05 €
▪ Au DAB en euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE pour les jeunes de moins de 25 ans		0,50 €
<i>Une franchise de 3 retraits gratuits par mois est appliquée pour toutes les cartes sauf l'Autre Carte (facturation dès le 1er retrait). Gratuité de tous les retraits pour les cartes Gold, Cartwin Gold, Visa Premier, Cartwin Visa, Premier, World Elite et Infinite.</i>		
▪ Retrait d'espèces au DAB dans une autre devise + Frais proportionnels au montant du retrait	3,70 € + 2,60% du montant	
▪ Détenteurs de carte bancaire Mastercard World Elite ou Visa Infinite		GRATUIT
▪ Retraits tous pays avec une Carte de paiement : Mozaïc ou Mozaïc avec contrôle de solde		GRATUIT
■ Les retraits guichets		
▪ Retrait guichet Crédit Agricole avec chéquier (retrait déplacé en France)		5,00 €
	Si module Compte Sécurisé	GRATUIT
▪ Hors Crédit Agricole en euro, en devise suédoise ou en leu romain dans un pays de l'EEE		7,50 €
■ Les retraits guichets		
▪ Retraits guichets en autres devises	14,60 € + 2,60% du montant	
▪ Retraits tous pays avec une Carte Mozaïc ou Carte Mozaïc avec contrôle de solde		GRATUIT

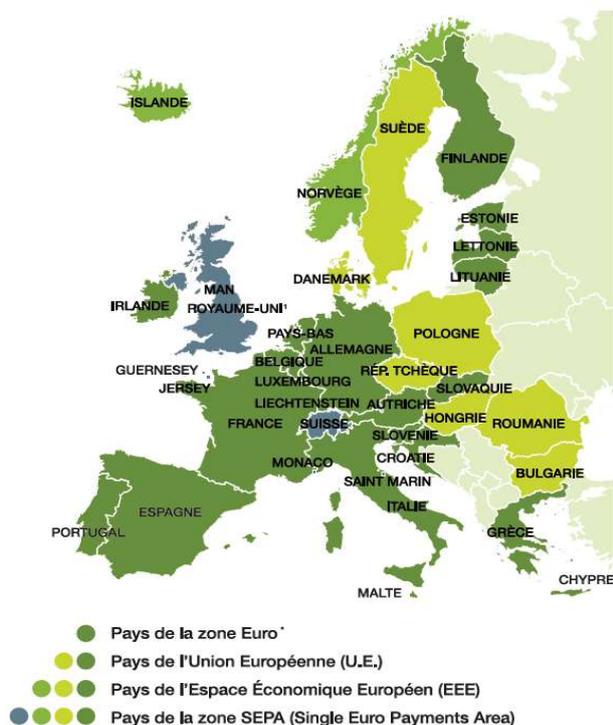
IV.2 - Virements Internes CA Sud Rhône-Alpes et SEPA Instantané / Immédiat / Permanent

a) Virements émis

■ Virement interne au Credit Agricole Sud Rhône Alpes (par Internet ou en agence)		GRATUIT
■ Frais par virement permanent ▲ ●		
	Mise en place (Internet ou Agence)	GRATUIT
	Internet	GRATUIT
	Agence	1,75 € / VIREMENT
■ Virement immédiat et instantané intra EEE (hors Suisse, Monaco et Royaume Uni) ^{8 9} ▲ ●		
	Internet	GRATUIT
	Agence	4,55 € / VIREMENT
■ Virement hors EEE (y compris Suisse, Monaco et Royaume Uni)		0,10 % du montant
	Mini	18,90 €
	Maxi	62,10 €
■ Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision		GRATUIT
■ Virement externe agence, fax, courrier ou e-mail sur compte de non résidents		9,20 €
■ Ajout d'un IBAN		
	Internet	GRATUIT
	Agence	2,05 €
■ Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		22,00 €

b) Virements reçus

■ Virement interne au Credit Agricole Sud Rhône Alpes		GRATUIT
■ Frais par virement permanent		GRATUIT
■ Virement immédiat et instantané d'une autre banque intra EEE (hors Suisse, Monaco et Royaume Uni)		GRATUIT
■ Virement hors EEE (y compris Suisse, Monaco et Royaume Uni)		17,05 €
■ Périmètre géographique SEPA		



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

⁸ Le virement externe par Internet est gratuit pour les détenteurs d'un Compte À Composer, Compte service ou avec le service Forfait ou Forfait +.

⁹ Pays de la zone SEPA voir carte ci-dessus.

IV.3 - Prélèvements TIP / SEPA

■ Frais d'opposition sur prélèvement SEPA ou de révocation définitive du mandat ⁹		
	Internet	GRATUIT
	Agence ou Centre de Relation Clients	6,20 €
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ⁹ ▲ ●		GRATUIT
■ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ⁹ ▲ ●		GRATUIT
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁹ ▲ ●		GRATUIT
■ Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision		
	Montant < 20€	GRATUIT
	Montant ≥ 20€	20,00 €

IV.4 - Chèques	
■ Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
■ Chéquier remis dans une agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes / envoi pli simple	GRATUIT
■ Mise à disposition de chéquier dans une autre Caisse régionale	9,20 €
■ Envoi de chéquier	
▪ En pli simple depuis l'agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (gratuit si client de l'Agence Directe)	1,08 €
▪ En recommandé sans accusé de réception (gratuit si client de l'Agence Directe)	9,20 €
■ Émission d'un chèque de banque dans une agence Crédit Agricole Sud Rhône Alpes ▲●	15,80 €
■ Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale	19,05 €
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (gratuit si SécuriCOMPTE, CSCA ou Module Compte Sécurisé du CAC)	17,55 €
■ Frais d'opposition sur chéquier(s) par l'émetteur (gratuit si SécuriCOMPTE, CSCA ou Module Compte Sécurisé du CAC)	17,55 €
■ Copie de chèque et de remise de chèque	
	≤ 5 copies 22,05 € FORFAIT
	≥ 6 copies 3,95 € L'UNITÉ
■ Destruction de chéquier en cas de non retrait	11,00 €

V - Offres groupées de services	
V.1 – Offre Prestige	Abonnement mensuel
Gestion du compte	30,00 €/MOIS
■ Tenue de compte	
■ Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
■ E-relevé mensuels	
Commission d'intervention¹⁰	
Moyens et opérations de paiement	
■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) "World Elite Mastercard" ou "Visa Infinite"	
■ Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
■ Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
■ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
■ Emission et réception d'un virements SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
■ Emission et réception d'un virements instantané SEPA	
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹¹	
■ Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP) SEPA	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'emetteur	
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte¹²	
■ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la caisse régionale Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	
■ Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
■ Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte¹²	
■ En euros ou en devises, dans ou hors pays de EEE	
Assurances de la Banque au Quotidien	
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
■ SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
■ Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info	
■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	
■ Mon kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Santé magazine, Plus de Pep's, Parents)	

¹⁰ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 € par opération et de 80 € par mois.
¹¹ Sauf gratuité imposée par la loi.
¹² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

V.2 – Offre Premium	Abonnement mensuel
Gestion du compte	
■ Tenue de compte	
■ Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
■ E-relevé mensuels	
Commission d'intervention	
■ Commission d'intervention : 3 / an ¹⁰	
Moyens et opérations de paiement	
■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) "Gold Mastercard" ou "Visa Premier"	
■ Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
■ Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
■ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
■ Emission et réception d'un virements SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
■ Emission et réception d'un virements instantané SEPA	
■ Emission et réception d'un virements non SEPA : 10 virements / an	
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹¹	
■ Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP) SEPA	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
■ Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an	15,00 €/MOIS
Retrait d'espèces par carte ¹²	
■ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la caisse régionale Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	
■ Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
■ Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
■ Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	
Paiement par carte ¹²	
■ En euros dans ou hors pays de EEE	
■ En devises, dans ou hors pays de EEE : 10 paiements / an	
Assurances de la Banque au Quotidien	
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
■ SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
■ Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info	
■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	
■ La magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	

¹⁰ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

¹¹ Sauf gratuité imposée par la loi .

¹² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

V.3 – Offre Premium Jeunes (offre réservée aux 18-30 ans inclus à compter du 12 mars 2025)	Abonnement mensuel
Gestion du compte	
■ Tenue de compte	
■ Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
■ E-relevé mensuels	
Commission d'intervention	
■ Commission d'intervention : 3 / an ¹⁰	
Moyens et opérations de paiement	
■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) "Gold Mastercard" ou "Visa Premier"	
■ Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
■ Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
■ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
■ Emission et réception d'un virements SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
■ Emission et réception d'un virements instantané SEPA	
■ Frais d'opérations carte à l'International, de retraits et/ou paiements standard ou à contrôle de solde hors et dans la zone EURO (hors frais de change éventuels et commissions prélevées par la banque correspondante)	
■ Emission et réception d'un virements non SEPA : 10 virements / an	
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹¹	
■ Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP) SEPA	
■ Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client	
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
■ Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an	
Retrait d'espèces par carte ¹²	
■ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la caisse régionale Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	
■ Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
■ Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
■ Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte ¹²	
■ En euros ou en devises, dans ou hors pays de EEE	
Assurances de la Banque au Quotidien	
■ "SécuriTRESORERIE" pour assurer le découvert autorisé et pour garantir un complément équivalent à 2 mois de revenus	
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
■ SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
■ Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info	
■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	
■ La magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
¹⁰ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.	
¹¹ Sauf gratuité imposée par la loi. .	
¹² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.	

5,00 €/MOIS
de 18 à 25 ans inclus

9,00 €/MOIS
de 26 à 30 ans inclus

V.4 – Offre Essentiel	Abonnement mensuel
Gestion du compte	
■ Tenue de compte	
■ Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
■ E-relevé mensuels	
Commission d'intervention	
■ Commission d'intervention : 1 / an ¹⁰	
Moyens et opérations de paiement	
■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) "Mastercard" ou "Visa Classic"	
■ Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
■ Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
■ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
■ Emission et réception d'un virements SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
■ Emission et réception d'un virements instantané SEPA	
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹¹	
■ Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP) SEPA	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
■ Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	
Retrait d'espèces par carte ¹²	10,00 €/MOIS
■ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	
■ Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
■ Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte ¹²	
■ En euros dans ou hors pays de EEE	
■ En devises, dans ou hors pays de EEE : 10 paiements / an	
Assurances de la Banque au Quotidien	
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	
Merci pour l'info	
■ Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an	
■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	
■ La magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
¹⁰ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 € par opération (80 € par mois).	
¹¹ Sauf gratuité imposée par la loi .	
¹² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.	

V.5 – Offre Essentiel Jeunes (offre réservée aux 18-30 ans inclus à partir du 12 mars 2025)	Abonnement mensuel
<p>Gestion du compte</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Tenue de compte ■ Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ■ E-relevé mensuels <p>Commission d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Commission d'intervention : 1 / an ¹⁰ <p>Moyens et opérations de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) "Mastercard" ou "Visa Classic" ■ Envoi de la carte en pli simple à la demande du client ■ Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) ■ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée ■ Emission et réception d'un virements SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) ■ Emission et réception d'un virements instantané SEPA ■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹¹ ■ Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP) SEPA ■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client ■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ■ Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an <p>Retrait d'espèces par carte ¹²</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes ■ Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement ■ Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement ■ Retrait d'espèces en devises, hors de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement <p>Paiement par carte ¹²</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ En euros ou en devises, dans ou hors pays de EEE <p>Assurances de la Banque au Quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus <p>Merci pour l'info</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an ■ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com ■ La magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique 	<p>3,00 €/MOIS de 18 à 25 ans inclus</p> <p>6,00 €/MOIS de 26 à 30 ans inclus</p>
<p>¹⁰ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 € par opération (80 € par mois).</p> <p>¹¹ Sauf gratuité imposée par la loi. .</p> <p>¹² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.</p>	
V.6 - Offre EKO ¹³	
<p>Gestion du compte</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en ligne Vision Option virement externe Forfait ■ Tenue de compte ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte si solde du compte < 20 € Alerte essentielle solde débiteur Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole ■ e-documents mensuels, chéquier <p>Moyens de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) : Mastercard Eko ■ Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) ■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ■ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée ■ Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA ■ Délivrance d'un chéquier <p>Retrait d'espèces par carte</p> <p>Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de billets de la caisse régionale Crédit Agricole Sud Rhône Alpes</p> <p>Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de billets d'autres caisses régionales de Crédit Agricole</p> <p>Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ou en euro ou en devises dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits par an</p> <p>Retrait d'espèces en devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits par an</p>	<p>2,00 €/MOIS</p>

<p>L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants :</p> <p>commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.</p> <p>En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Montant du chèque < 50 € ■ Montant du chèque > 50 € 	<p>2,00 €/MOIS</p>
<p>¹³ Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée notamment, en cas de résiliation d'un contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services liés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.</p>	
<p>V.7 - Offre Globe Trotter (réservée aux 18-30 ans inclus - arrêt de commercialisation au 12 mars 2025)</p>	
<p>Gestion du compte</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en ligne Vision Option virement externe Forfait ■ Tenue de compte ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte solde débiteur et rejet d'opérations Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ■ e-relevé mensuels <p>Moyens de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter (cotisation carte) ■ Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) ■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ■ Frais d'opposition de la carte par le titulaire ■ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée ■ Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA ■ Emission et réception de virements non SEPA ■ Délivrance d'un chéquier <p>Retrait d'espèces par carte</p> <p>En euro à un distributeur automatique de billets de la caisse régionale Crédit Agricole Sud Rhône Alpes</p> <p>En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</p> <p>En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</p> <p>Paie ment par carte</p> <p>En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)</p>	<p>2,00 €/MOIS</p>
<p>Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.</p>	

V.8 – Le Compte À Composer Particuliers (arrêt de commercialisation : 2021)	Abonnement mensuel
■ Socle du compte à composer ¹⁴	2,15 €
■ Module Maîtrise du Découvert souscrit avant le 01/01/2017	
Assurance SécuriCOMPTE Découvert :	
▪ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : souplesse du découvert	GRATUIT
▪ Remise des intérêts débiteurs ¹⁵	
▪ De 1 € à 300 €	1,35 €
▪ De 301 € à 800 €	2,25 €
▪ De 801 € à 1 200 €	3,15 €
▪ De 1 201 € à 2 000 €	4,00 €
▪ 2 001 € et plus	5,35 €
■ Module Maîtrise du Découvert souscrit après le 01/01/2017	
Assurance SécuriCOMPTE Découvert :	
▪ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : souplesse du découvert	GRATUIT
▪ Remise des intérêts débiteurs ¹⁵	
▪ De 1 € à 500 €	2,35 €
▪ De 501 € à 1 000 €	3,20 €
▪ De 1 001 € à 2 000 €	4,20 €
▪ 2 001 € et plus	5,55 €
■ Module Compte Sécurisé	
▪ Assurance SécuriCOMPTE Plus / SécuriCOMPTE Premium	
▪ Opposition chèque	2,80 €
▪ Retrait d'espèces de dépannage Carte Minute	
▪ Réédition du code confidentiel de ma carte	
■ Module Compte Sécurisé Premium	4,40 €
■ Module Suivi @ssuré	
▪ Assurance SécuriWEB / SécuriWEB Premium	
▪ Alerte achat à distance	2,80 €
▪ Mini-relevés (2 /semaine)	
▪ Alerte temps réel sur la gestion de mon compte	
■ Module Suivi @ssuré Premium	3,95 €
■ Sa dégressivité tarifaire (assiette = socle + module) ¹⁷	
<i>Application de la dégressivité tarifaire aux options et modules</i>	
-5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	
-10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	
-15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	
-20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	
▪ Avantages jeunes 18-25 ans révolus	-50%
¹⁴ Envoi chéquier en pli simple pour renouvellement à domicile ou en agence selon le choix du client.	
¹⁵ Facturation des agios puis remise à hauteur du forfait annuel compris entre 5 € et 20 € selon la tranche de découvert choisie.	
¹⁶ Mandat automatique de placement des excédents de trésorerie.	
¹⁷ Sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules + options).	
V.9 – Les composantes à l'unité du compte à composer (prix hors CAC) (arrêt de commercialisation : 2012)	Annuel et par DAV
■ Tandem	13,40 €
■ Tandem +	26,95 €

V.10 - Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé ¹⁸

<p>■ Le Socle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de compte ▪ Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en ligne, vision option virement externe Forfait ▪ Envoi carte en pli simple à la demande du client ▪ Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA ▪ Information premier prélèvement SEPA ▪ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> -alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur -alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ▪ Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) 	<p>1,00 € /MOIS</p>
<p>■ Module Budget Protégé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture et clôture de compte ▪ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte ▪ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS: alerte solde disponible (1/semaine) ▪ Gratuité pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> les commissions d'intervention ; les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 chèques de banque (par mois) ▪ Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) ▪ Un changement d'adresse (1/an) ▪ Versement d'espèces en agence ▪ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque 	

¹⁸ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

V.11 - Compte Service Particuliers (arrêt de commercialisation : octobre 2011)	Abonnement mensuel
■ Compte Service Initial	3,45 €
■ Compte Service Épargne	8,20 €
■ Compte Service Équilibre	6,35 €
■ Compte Service Mozaïc (conservé au-delà de l'âge limite de 25 ans)	6,60 €
■ Compte Service Optimum	10,50 €
■ Compte Service Souplesse (arrêt de la commercialisation 2005)	8,00 €
■ Les composantes à l'unité des offres CSCA	
▪ Abonnement SécuriCOMPTE (arrêt de commercialisation 2011)	30,50 € / AN
▪ Tandem (arrêt de la commercialisation 2012)	23,60 € / AN
▪ Relevé global d'avoirs	GRATUIT

V.12 – La gestion de patrimoine	
■ Mandat de gestion	Nous consulter
Convention de gestion conseillée	
■ Convention de gestion conseillée (par trimestre)	
Pour une personne sur un CC	67,00 €
■ Application de la dégressivité	
Pour 2 enveloppes confiées sur un même CC	97,00 €
Pour 3 enveloppes confiées sur un même CC	117,00 €
■ Convention de gestion conseillée - option "titres vifs" (par trimestre)	
Pour une personne sur un CC	160,00 €
■ Application de la dégressivité	
Pour 2 enveloppes confiées sur un même CC	190,00 €
Pour 3 enveloppes confiées sur un même CC	210,00 €

VI - Irrégularités et incidents

VI.1 - Commission d'intervention

■ Commission d'intervention suite à un dysfonctionnement de compte ¹⁹	
▪ À l'opération	8,00 €
<i>Franchise mensuelle d'une opération si détention de CSCA Epargne, Mozaïc et Optimum - Maxi 10 opérations</i>	80,00 €
■ Clients bénéficiant des services bancaires de base et clients en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique - à l'opération	
GRATUIT	
■ Avantages Jeunes (18-25 ans révolus) -50%	4,00 €
<i>Franchise mensuelle d'une opération si détention de CSCA Epargne, Mozaïc et Optimum - Maxi 10 opérations</i>	40,00 €
■ Mineurs	GRATUIT

VI.2 - Opérations particulières

■ Frais par saisie attribution ou conservatoire ¹⁹	125,00 €
Si non réalisation ¹⁹	26,50 €
■ Frais par avis à tiers détenteur ¹⁹	10% maxi du montant dû au trésor public dans la limite d'un plafond de 100 €
■ Frais par opposition administrative ¹⁹	
■ Frais par opposition à tiers détenteur ¹⁹	
Si non réalisation ¹⁹	10% du montant dans la limite d'un plafond de 26,50 €

VI.3 - Incidents de paiements

■ Lettres d'information	
▪ Lettre adressée pour compte irrégulier - 1er avis	GRATUIT
▪ Lettre adressée pour compte irrégulier - Rappel	GRATUIT
▪ Lettre de mise en demeure	GRATUIT
▪ Lettre de retard de prêt	12,00 €
▪ Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision ¹⁹	14,00 €
▪ Lettre Loi sur le Crédit la Consommation à J+30 ¹⁹	14,00 €
▪ Lettre d'information compte débiteur non autorisé ¹⁹	7,00 €
■ Frais sur dysfonctionnement	
▪ Forfait rejet de chèque ¹⁹	
	Montant ≤ 50 €
	30,00 €
	Montant > 50 €
	50,00 €
▪ Paiement d'un chèque sur un compte en situation d'interdiction bancaire ¹⁹	30,00 €
▪ Notification par la Banque de France d'une interdiction bancaire autre établissement	28,90 €
▪ Rejet de prélèvement domestique ou SEPA pour défaut de provision ¹⁹	
	Montant < 20€
	FORFAIT ²⁰
	Montant ≥ 20€
	20,00 €
▪ Lettre de gestion de découvert CSCA et CAC	7,00 €

¹⁹ Prélevé sous le libellé "Irregularités et Incidents".

²⁰ Pour les ordres de paiement inférieurs à 20 €, le plafond des frais est limité au montant de l'ordre de paiement rejeté. Ces montants comprennent la commission d'intervention, les frais de rejet et les frais de notification.

Plafond de frais d'incidents, applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants : les commissions d'intervention • les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

25 € / mois

VII - Découvert et crédits		
■ Edition de tableau d'amortissement		
	via l'agence	24,20 €
	via Internet	GRATUIT
VII.1 - Cautions		
■ Acte de cautionnement bancaire - Acte simple		38,00 €
■ Acte de cautionnement bancaire - Acte complexe		90,40 €
VII.2 - Découverts		
■ Découvert ponctuel - Non convenu ou non formalisé		Taux nominal annuel
Taux nominal annuel : correspond au taux de l'usure en vigueur (taux publié au Journal Officiel) - 0,05 point, qui s'applique en fonction de l'utilisation effective du découvert		
■ Découvert autorisé - Remboursable dans un délai de 35 jours (Hors CSCA = 30 jours)		-20% si CAC
Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue (taux mis à jour trimestriellement). Le taux des intérêts débiteurs est mentionné dans le relevé de compte et il est affiché dans chaque agence.		
VII.3 - Crédits à la Consommation		
Frais de dossier (hors taxe prise de garantie)		
■ Prêt personnel		
▪ Renouvellement d'Ouverture de Crédit Personnalisée (OCP)		0,55% du montant emprunté
	Mini	17,60 €
	Maxi	28,65 €
▪ Crédit à la consommation (dont PAC Perso, Auto, Confort, Avance sur contrats, Prêts regroupés)		1,12% du montant emprunté
	Mini	70,00 €
▪ Crédit renouvelable (Supplétés)		GRATUIT
Gestion des crédits		
■ Lettre d'information annuelle des cautions		GRATUIT
■ Modification du contrat		
▪ Report d'échéance (par crédit)		40,75 €
■ Autres frais		
▪ Frais de recherche sur crédit en cours ou soldé / contrat		22,00 €
		+ 2,60 € / copie
▪ Frais de dossier ADE (par sinistre)		64,00 €
▪ Décompte de remboursement anticipé		30,25 €
VII.4 - Crédits Immobiliers		
■ Frais de dossier (hors taxe prise de garantie)		
		1,12% du montant emprunté
	Mini	500,00 €
■ Prêt Locatif Social		Nous consulter
■ Prêt à Taux Zéro		GRATUIT
■ Prêt Épargne Logement		GRATUIT
■ Prêt Économie d'Énergie (PEE)		
	Inférieur ou égal à 20 000 €	1,12% du montant emprunté
	Supérieur à 20 000 € et inférieur à 40 000 €	248,20 €
	Entre 40 000 € et jusqu'à 45 000 €	474,35 €
Gestion des crédits		
■ Lettre d'information annuelle des cautions		GRATUIT
■ Frais unitaire de prise de garantie		133,65 €
■ Frais d'inscription de garantie au greffe		Nous consulter
■ Modification du contrat		
▪ Changement d'objet du prêt (frais hypothécaire en supplément)		1,06% du capital restant dû
	Mini	458,90 €
	Maxi	1 048,00 €
▪ Modification simple - Par crédit (Par exemple : périodicité, date d'échéance, changement de compte payeur, modification de différé...)		45,00 €
▪ Avenant contrat (garantie, modification plafond, pause non contractuelle - frais hypothécaire en supplément...) ou transfert de prêt (changement de destination, d'emprunteur...)		225,00 €
▪ Report d'échéance (par crédit)		40,75 €
▪ Mainlevée de garantie (mainlevée hypothécaire, mainlevée de nantissement de fonds de commerce, mainlevée de police d'assurance externe, mainlevée de nantissement d'épargne externe, arbitrage sur contrat d'épargne externe nanti, modification du profil de gestion sur contrat d'épargne externe nanti...)		195,00 €
▪ Mainlevée de gage (offre éditée jusqu'au 31/12/2022)		50,00 €
▪ Frais de prise de gage (offre éditée à partir du 01/01/2023)		50,00 €
▪ Réaménagement de crédit		1,06% du capital restant dû
	Mini	449,90 €
	Maxi	1 255,00 €
▪ Modification ADE (avenant simple)		45,00 €
▪ Modification ADE (avenant complexe)		225,00 €
▪ Modification de barème ou moratoire		225,00 €

■ Autres frais	
▪ Frais de recherche sur crédit en cours ou soldé / contrat	22,00 € + 2,60 € / copie
▪ Attestations diverses	38,00 €
▪ Edition de certificat ou attestation réglementaire (ex : certificat APL)	5,60 €
▪ Frais de dossier ADE (par sinistre)	64,00 €
▪ Décompte de remboursement anticipé	30,25 €
	Contrats souscrits depuis le 1er juillet 2016
	GRATUIT

VIII - Épargne et placements financiers

VIII.1 - Épargne bancaire et disponible

■ Ouverture d'épargne disponible (Livret A, Compte sur livret, Livret Engagé Sociétaire, Livret de Développement Durable Solidaire, Livret d'épargne populaire...)	GRATUIT
■ Ouverture d'épargne à moyen et long terme (Dépôt à terme, Plan épargne logement, Assurance vie, PER ²¹)	GRATUIT
■ Transfert de produit d'épargne vers une autre banque	155,25 €
■ Transfert de compte dans une autre agence du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	GRATUIT
■ Transfert de compte dans une autre caisse régionale du Crédit Agricole	GRATUIT
■ Transfert de compte en provenance d'une autre banque	GRATUIT
■ SécuriPEL (n'est plus commercialisé)	30,00 €

²¹ Plan d'Épargne Retraite.

VIII.2 - Placements financiers

■ Droits de Garde annuels

▪ Clients < 18 ans	GRATUIT
▪ Clients de 18 à 25 ans révolus	-50%
● Opérations sur Compte Titres Ordinaire ²² / PER Titres	
▪ Valeurs du groupe Crédit Agricole	0,12% du montant
▪ Autres valeurs françaises et étrangères	0,34% du montant
▪ Actions au nominatif	0,40% du montant
▪ Minimum par compte	33,40 €
▪ Maximum par compte	443,45 €
▪ Si uniquement CCI et/ou Parts Sociales SRA	GRATUIT
● Opérations sur PEA / PEA PME ²²	
▪ Valeurs du groupe Crédit Agricole	0,12% du montant
▪ Autres valeurs françaises et étrangères	0,34% du montant
▪ Actions au nominatif	0,40% du montant
▪ Forfait à la ligne : Titres cotés	5 € par ligne
▪ Forfait à la ligne : Titres non cotés	25 € par ligne
▪ Maximum par compte	443,45 €

²² Compte Titre Ordinaire - Plan d'Épargne en Actions - Plan d'Épargne en Action Petites et Moyennes Entreprises.

Application de la tarification des droits de garde selon la valorisation du portefeuille au 30/06/2024 pour une facturation début septembre 2024.

VIII.3 - Oppositions

■ Oppositions sur bons	94,65 €
------------------------	---------

VIII.4 - Courtage siège (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)

Négociations sur les marchés français "achats et ventes"

■ Ordre de bourse passé par le back-office (succession, déshérence...)	2,50% du montant
	Mini sur CTO
	28,45 €

VIII.5 - Courtage plateforme téléphonique (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)

Négociations sur les marchés français

● Opérations sur Compte Titres Ordinaire / PER Titres	
■ Actions et obligations	
▪ Frais proportionnels	1,20% du montant
▪ Frais fixes	5,55 €
▪ Mini	13,35 €
■ Droits et bons de souscription	
▪ Frais proportionnels	0,32% du montant
▪ Frais fixes	GRATUIT
▪ Mini	3,70 €
● Opérations sur PEA / PEA PME	
■ Actions et obligations	
▪ Frais proportionnels	1,20% du montant
■ Droits et bons de souscription	
▪ Frais proportionnels	0,32% du montant

Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"		
● Opérations sur Compte Titres Ordinaire / PER Titres		
■ Frais proportionnels		1,20% du montant
■ Frais fixes		59,80 €
■ Autres frais		Frais de broker en sus
● Opérations sur PEA / PEA PME		
■ Frais proportionnels		1,20% du montant
VIII.6 - Courtage Internet pour les détenteurs du service <i>Forfait Plus</i> ou du Module CAC Épargne Pilotée (Commissions sur le montant de la transaction - Hors frais de marché)		
Négociations sur les marchés français "achats et ventes"		
● Opérations sur Compte Titres Ordinaire / PER Titres		
● Avec <i>Invest Store Initial</i>		
■ Actions et obligations		
▪ Frais proportionnels		0,60% du montant
▪ Frais fixes		GRATUIT
▪ Mini		8,25 €
■ Droits et bons de souscription		
▪ Frais proportionnels		0,32% du montant
▪ Frais fixes		GRATUIT
▪ Mini		3,70 €
■ Achat d'OPC Forfait (hors groupe Crédit Agricole)		
● Avec <i>Invest Store Intégral</i> (actions, obligations et droits)		
	Ordres < 1 000 €	0,99 €
	Ordres > 1 000 €	0,12% du montant
● Opérations sur PEA / PEA PME		
● Avec <i>Invest Store Initial</i>		
■ Actions et obligations		
▪ Frais proportionnels		0,50% du montant
● Avec <i>Invest Store Intégral</i> (actions, obligations et droits)		
	Ordres ≤ 500 €	0,48% du montant
	Ordres de 500 € à 1 000 €	0,18% du montant
	Ordres > 1 000 €	0,12% du montant
■ Droits et bons de souscription		
▪ Frais proportionnels		0,32% du montant
Négociations sur les marchés étrangers "achats et ventes"		
● Opérations sur Compte Titres Ordinaire / PER Titres		
■ Frais proportionnels		0,60% du montant
■ Frais fixes		18,15 €
■ Autres frais		Frais de broker en sus
● Opérations sur PEA / PEA PME		
■ Frais proportionnels		0,50% du montant
Warrants		
■ Forfait		8,75 €
■ Supplément si ordre téléphonique		13,65 €
SRD Service de Règlement Différé (Hors frais de courtage sur achat-vente)		
■ Position achats ou ventes		
▪ Commission de règlement différé		0,024% HT x montant brut x nb jours de portage
▪ Mini sur CTO		4,00 €
■ Report : position achats ou ventes		
▪ Commission de report		0,024% HT x montant brut x nb jours de portage
▪ Mini sur CTO		4,00 €
VIII.7 - Transferts d'épargne vers un autre établissement		
■ Transfert d'un Compte Titres Ordinaire		
▪ Par dossier (partiel ou total)		155,25 €
▪ Supplément par ligne		13,35 €
▪ Transfert à l'étranger		Frais de broker en sus
■ Transfert d'un PEA / PEA PME		
▪ Par ligne de titre détenue transférée (hors titres non cotés)		15,00 €
▪ Par ligne de titre non cotés détenue transférée		50,00 €
▪ Maximum par dossier		150,00 €

VIII.8 - Divers titres et bourse	
■ Analyse titres vifs	55,65 €
■ Traitement manuel des bons de souscription action non éligibles au PEA	45,45 €
■ Commission de service Invest Store Intégral	
▪ Moins de 12 opérations de bourse par an	96 € par an
▪ A partir de 12 opérations de bourse par an (+ gratuité des droits de garde sur les lignes actions)	GRATUIT
■ Acquisitions, cessions et échanges sur titres non cotés	1,20 % du montant
▪ Maxi	800,00 €
■ Mise en nominatif administré	GRATUIT
■ Mise en nominatif pur	57,90 €
■ Prise de garantie sur financement externe et garantie d'actif/passif	258,75 €
■ Traitement d'une opération Titres non référencée	1,20 % du montant
	Mini
	150,00 €
VIII.9 - Négociations sur l'or	
■ Achats - Ventes de lingots et de pièces d'or	2,80% du montant
▪ Mini	60,25 €
■ Sac Plombé	10,80 €
■ Frais d'essai du lingot	86,55 €
■ Frais de retour des pièces sans vente - Forfait	88,70 €

IX - Mes bons plans Jeunes

IX.1 - Mes offres du quotidien et mon épargne	
■ Dès 12 ans ouverture de mon premier compte bancaire	GRATUIT
■ Frais de tenue de compte	GRATUIT
■ Droits de garde pour les - de 18 ans	GRATUIT
■ Droits de garde pour les 18-25 ans	-50%
■ Carte Mozaïc retrait	GRATUIT
■ Carte Mozaïc black (gratuite la 1 ^{ère} année pour les moins de 18 ans)	12,00 €

AUTRES OPÉRATIONS SUR MOYENS DE PAIEMENT						
RETRAITS				PAIEMENTS		
	Crédit Agricole	Autres banques en France	Zone EEE ²³	Hors Zone EEE ²³	Zone EEE ²³	Hors Zone EEE ²³
Carte Mozaïc retrait	GRATUIT	0,50 € / retrait dès le 4 ^{ème} retrait du mois	GRATUIT et -50% si retraits en couronnes suédoise ou en lieu roumain dans l'EEE ²³	2,60 % du montant + 3,70 €/retrait		
Carte Mozaïc black			PAIEMENTS ET RETRAITS GRATUITS			
■ Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans)						-50%
■ Commission d'intervention pour les mineurs						GRATUIT
■ Ouverture de mon Livret Jeune (12-25 ans révolus) taux brut en vigueur						GRATUIT
²³ Gratuit si retraits en €, en couronne suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Economique Européen (EEE)						
IX.2 - Prêts Jeunes						
■ Frais de dossier sur Prêt Permis (15-25 ans révolus)						GRATUIT
■ Frais de dossier sur prêt étudiant, prêt apprenti et Mozaïc Projet (16-30 ans révolus)						GRATUIT

X - Opérations à l'étranger

■ Commission de change (s'ajoute à toute opération en devises)	0,07% du montant
▪ Mini	20,05 €
▪ Maxi	123,70 €
X.1 - Paiements à destination de l'étranger	
■ Chèque émis (valeur)	0,12% du montant
▪ Mini	23,85 €
▪ Maxi	129,95 €
■ Virement non SEPA émis, virement SEPA émis en agence vers Suisse, Monaco et Royaume Uni	0,10% du montant
▪ Mini	18,90 €
▪ Maxi	62,10 €
▪ Frais à la charge du donneur d'ordre	31,20 €
■ Virement non SEPA émis par internet	0,10% du montant
▪ Mini	15,80 €
▪ Maxi	58,95 €
▪ Frais à la charge du donneur d'ordre	31,20 €
Commission de change spécifique aux virements non SEPA émis par internet	0,07% du montant
▪ Mini	16,95 €
▪ Maxi	120,60 €
■ Commission de paiement effet import	0,11% du montant
	Mini 39,95 €
	Maxi 193,25 €
■ Commission de paiement remise documentaire import	0,20% du montant
	Mini 52,75 €
	Maxi 287,75 €
■ Commission de correction de virement (pour SWIFT - IBAN erronés, manquants ou non conformes)	13,15 €
■ Avis d'opération (édition bilan SWIFT)	10,00 €
■ Virement permanent	10,00 €
X.2 - Paiement en provenance de l'étranger	
■ Virement SEPA reçu (Hors Suisse, Monaco et Royaume Uni)	GRATUIT
■ Virement autre reçu (Dont Suisse, Monaco et Royaume Uni) Frais par virement reçu en provenance d'une zone non SEPA (et SEPA pour la Suisse, Monaco et Royaume Uni) Rapatriement classique dont de salaire, rente et pension (OPAI)	17,05 €
■ *Commission CSBF - Chèque présenté en crédit sauf bonne fin ≤ 50 €	6,30 €
■ *Commission CSBF - Chèque présenté en crédit sauf bonne fin > 50 €	32,90 €
■ *Commission ENCT - Chèque présenté en crédit après encaissement	0,11% du montant
▪ Mini	54,00 €
▪ Maxi	207,00 €
■ Commission d'encaissement remise documentaire export	0,20% du montant
▪ Mini	44,55 €
▪ Maxi	256,20 €
■ Demande de retour de fonds SEPA (Recall)	22,00 €
■ Commission d'impayé	56,90 €
■ Commission de correction de virement (pour SWIFT - IBAN erronés, manquants ou non conformes)	13,15 €
<i>*Chèque en provenance de l'étranger : prévoir un délai de traitement selon le pays</i>	
X.3 - Cautions et garanties	
■ Cautions et garanties émises	1% du montant
▪ Commission d'engagement ou d'aval de traite	28,10 €
▪ Mini	133,65 €
▪ Frais d'établissement d'acte	8,00 €
▪ Frais de SWIFT (ouverture, hors ouverture, toute zone géographique)	84,85 €
▪ Frais d'avenant	106,85 €
■ Cautions et garanties reçues	84,35 €
▪ Commission de notification	106,85 €
▪ Commission de modification	84,35 €
X.4 - Comptes à vue en devises	
■ Commission d'arrêté de compte (par mois)	15,50 €
X.5 - Couverture du risque de change	
■ Vente à terme sur salaire	
▪ Forfait de 12 opérations	154,10 €
▪ Forfait de 6 opérations	100,35 €
■ Change à terme (frais de dossier)	100,25 €
■ Flexigain	
▪ Frais de dossier	142,45 €
▪ Commission de tirage	16,85 €

X.6 - Opérations diverses	
■ Frais divers	NOUS CONSULTER
■ Frais d'acheminement	
▪ Par recommandé	13,60 €
▪ Envoi sécurisé	23,70 €
▪ DHL	39,80 €
■ Frais d'intervention spécifique (Mini)	33,70 €
■ Édition - Réédition d'avis (par courrier)	3,60 €

XI - Assurances et prévoyance

XI.1 – Assurances pour moi et mes proches	
■ Complémentaire Santé	NOUS CONSULTER
■ Valeur Prévoyance Plus / Garantie Décès (solo et couple)	NOUS CONSULTER
■ Garantie des Accidents de la Vie (solo et famille)	NOUS CONSULTER
■ Vers l'autonomie / Garantie Obsèques	NOUS CONSULTER
■ Service à la personne / Téléassistance	NOUS CONSULTER

XI.2 – Assurances pour mes biens (IARD) ²⁴	
■ Assurance Tous Mobiles (pour tous les appareils du foyer)	NOUS CONSULTER
■ Automobile et 2 roues	NOUS CONSULTER
■ Multirisque habitation et Garantie locative	NOUS CONSULTER
■ Modification d'un contrat d'assurance par l'Agence en ligne ²⁵	GRATUIT

²⁴ Incendies, accidents et risques divers.

²⁵ Agence en ligne au 04 76 60 80 00, horaires du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00 et le samedi de 8H30 à 12H30.

PREDICA, société anonyme au capital de 915.874.005 Euros entièrement libéré, entreprise régie par le code des assurances – Siège social : 50/56, rue de la Procession – 75015 Paris – immatriculée sous le numéro 334 028 123 R.C.S. Paris.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole S.A., entreprise régie par le Code des assurances. S.A. au capital de 252.432.825 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, société d'assurance, 52 rue La Boétie, 75 008 PARIS. Entreprise régie par le Code des Assurances.

XI.3 – Assurances pour me protéger au quotidien

■ Protection juridique	NOUS CONSULTER
------------------------	-----------------------

XI.4 – Assurances de la banque au quotidien (tarif annuel)

■ SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) pour tous les contrats ouverts depuis le 01/01/2017	
▪ De 1 € à 500 €	16,20 €
▪ De 501 € à 2 000 €	24,00 €
▪ 2 001 € et plus	36,00 €
■ SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) pour tous les contrats ouverts avant le 01/01/2017	
▪ De 1 € à 300 €	16,20 €
▪ De 301 € à 2 000 €	24,00 €
▪ 2 001 € et plus	36,00 €
■ SécuriCOMPTE Plus	24,00 €
■ SécuriCOMPTE Premium	50,40 €
■ SécuriCOMPTE (arrêt de commercialisation 2011)	30,50 €
■ Assurance SécuriWEB	15,00 €
■ Assurance SécuriWEB Premium	30,00 €

XII - Succession

■ Frais d'ouverture de dossier de succession	
Avoirs < à 1 000 €	GRATUIT
Avoirs ≥ à 1 000 € : 1 % du montant des avoirs bancaires	DE 80,00 € À 750,00 €
Frais de gestion annuels	90,00 €

XIII - Autres Services

XIII.1 – Protection des particuliers

■ La télésurveillance	Nous consulter
■ La téléassistance	Nous consulter
■ Mon Sécuricoffre+ (sans engagement)	2 €/mois pour une capacité de 5 Go
	4 €/mois pour une capacité de 50 Go

Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 " l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

XIII.2 – Magazines (offre réservée aux clients du Crédit Agricole)

■ Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info	
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	48 € / an
Mon kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours de France, Plus de Pep's et Parents)	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / an
■ Merci pour l'info Premium (version numérique)	
Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info	
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	18 € / an
Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / an
■ Merci pour l'info Essentiel (version numérique)	
Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes/an	
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	12 € / an
Le magazine Merci pour l'info(12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : Crédit Agricole Sud Rhône Alpes - Service Ecoute Clients - 12 place de la Résistance - CS20067 - 38041 GRENOBLE Cedex 9 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse www.ca-sudrhonealpes.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet), ou directement à l'adresse e-mail du Service Ecoute Clients : qualite.clients@ca-sudrhonealpes.fr

L'agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours calendaires et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois calendaires au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;
- Les prestataires de services de paiement ;
- La réponse sera envoyée au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client, dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours ouvrables pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire

nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès de l'unité Ecoute Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au médiateur bancaire en écrivant à l'adresse postale suivante : Monsieur Xavier CHASSIN DE KERGOMMEAUX, 68 avenue d'Iena, 75116 Paris, par e-mail :

ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

La demande du client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le médiateur bancaire au client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans un délai de 90 jours à compter de la réception des documents sur lesquels est fondée la demande du consommateur, sauf en cas de litige complexe. Le client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le client peut saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (garantie, taux servi en assurance-vie...), le client peut saisir le médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org. En revanche, pour les litiges portant sur la commercialisation du produit d'assurance (défaut de conseil, vente forcée...), le médiateur bancaire demeure seul compétent.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement en ligne des Litiges (RLL) de consommation accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

GARDONS LE CONTACT

7J/7, 24H/24

SUR
INTERNET

- Retrouvez toute notre gamme de produits et services en ligne sur : www.credit-agricole.fr/ca-sudrhonealpes/particulier.html

PAR
TÉLÉPHONE

- Profitez d'une ligne réservée aux particuliers :
**Ma ligne dédiée au
04 76 60 80 00***

Horaires : du lundi au vendredi de 8H30 à 18H30 et le samedi de 8H30 à 12H30.

*coût d'un appel depuis un poste fixe, en France métropolitaine.

EN
AGENCE

Une information ? Un conseil ?

Venez rencontrer un conseiller de clientèle en agence.

PAR
L'AGENCE

- Toute votre banque en ligne avec la possibilité de rencontrer un conseiller de clientèle dans une agence.

Document informatif à caractère non-publicitaire. 09/24 - Edité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes - Société Coopérative à capital variable, dont le siège social est situé 12 Place de la Résistance CS 20067 - 38041 GRENOBLE Cedex 9, régie par le Livre V du Code monétaire et financier, agréée en tant qu'établissement de crédit, Numéro unique d'identification des entreprises 402.121.958 R.C.S Grenoble - code APE 6419Z - Société de Courtage d'assurance bénéficiant de la garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 520-1 et R 520-1 du code des assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndicat numéro CPI 3801 2020 000 045 221 délivrée par la CCI de GRENOBLE bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. N° ADEME : FR234329_01CKED

